

Var : Rencontre d'un agriculteur traditionnel et d'une communauté en demande d'abattage rituel

Publié : 1 DÉCEMBRE 2010

Les vaches laitières ne payant plus, Georges Morelli, avait transformé, entre 2006 et 2009, son hangar agricole en abattoir de rite islamique clandestin où furent sacrifiés millier de moutons, taureaux et bœufs. Bilan : 195 tonnes de déchets jetés ou enfouis et 311.000 euros de bénéfice net non déclaré.

Le paysan varois faisait affaire avec Khalifa Belgrioui, 55 ans, un imam local qui fort de sa dignité de hadj, rabattait la clientèle, faisait le sacrifice halal et la découpe pour 70 euros par tête abattue. Hadj Khalifa est le seul à être encore détenu, n'ayant pas versé les 50.000 euros de caution alors qu'il détient un solide patrimoine au Maroc où sa femme rapatriait les fonds.

Une clientèle de 300 personnes accourait de toute la région pour choisir leur bête vivante. Un abattoir ne suffisant pas à la demande, Hadj Belgrioui avait aménagé pour 33.000 euros un second site d'abattage sur un terrain loué par Sadok Medini, un éleveur de poules de Solies-Pont.

 La Marseillaise



FDESOUUCHE.COM
François Desouche

Ne pas jeter sur la voie publique.

Var : Rencontre d'un agriculteur traditionnel et d'une communauté en demande d'abattage rituel

Publié : 1 DÉCEMBRE 2010

Les vaches laitières ne payant plus, Georges Morelli, avait transformé, entre 2006 et 2009, son hangar agricole en abattoir de rite islamique clandestin où furent sacrifiés millier de moutons, taureaux et bœufs. Bilan : 195 tonnes de déchets jetés ou enfouis et 311.000 euros de bénéfice net non déclaré.

Le paysan varois faisait affaire avec Khalifa Belgrioui, 55 ans, un imam local qui fort de sa dignité de hadj, rabattait la clientèle, faisait le sacrifice halal et la découpe pour 70 euros par tête abattue. Hadj Khalifa est le seul à être encore détenu, n'ayant pas versé les 50.000 euros de caution alors qu'il détient un solide patrimoine au Maroc où sa femme rapatriait les fonds.

Une clientèle de 300 personnes accourait de toute la région pour choisir leur bête vivante. Un abattoir ne suffisant pas à la demande, Hadj Belgrioui avait aménagé pour 33.000 euros un second site d'abattage sur un terrain loué par Sadok Medini, un éleveur de poules de Solies-Pont.

 La Marseillaise



FDESOUUCHE.COM
François Desouche

Ne pas jeter sur la voie publique.